

Bonjour Monsieur **Alain Bocquet** , député du Nord

Vous avez adopté, le 22 mars, en deuxième lecture le texte du projet de loi « Culture : liberté de la création, architecture et patrimoine » qui a été transmis au Sénat le 23 mars 2016.

Vous n'êtes pas sans savoir que les sénateurs ont vu leur amendement 33bis A supprimé par un amendement déposé [par 67 députés](#)

Nous voulons attirer votre attention sur certaines conséquences de ce vote.

Vous n'êtes pas sans savoir que la France est une région hautement touristique.

Pensez-vous que les touristes viendront en force voir ces paysages déformés par les machines de 200m de hauteur, qui produisent de l'électricité de manière aléatoire, exportée à prix négatif et qui permet à Jérôme Ferrier (président de l'union française du gaz AFG) de se féliciter du [redémarrage de centrales à gaz](#) pour pallier les déficiences de l'éolien et du solaire!

D'autres solutions existent comme le prouve l'article du Journal [La Croix du 25/11/2015](#) qui indique qu'Andreas Nunzer, président de la communauté de communes de la vallée, la Wachau en Autriche , se félicite de pouvoir produire de l'électricité 24h sur 24 sans toucher au cadre de vie, grâce à une hydrolienne !

Nous espérons qu'en 3^{ème} lecture, vous ferez prendre conscience à vos collègues que les lobbies éoliens ne vous disent pas tout et qu'il faut sûrement envisager de promouvoir des sources d'énergies véritablement durable et renouvelable comme l'hydrolien ou la géothermie. **Pourquoi privilégier des filières énergétiques aléatoires, alors que les sources fiables et maitrisables existent mais ne sont pas développées.**

Actuellement les français financent les promoteurs éoliens et ne financent pas la recherche de solutions durables et maitrisables, évitant ainsi d'exporter de l'électricité à prix négatif.

Les surplus d'électricité produits par les éoliennes font baisser les prix à l'exportation et contribuent à mettre en difficultés EDF qui doit acheter l'électricité à 8,2cts le KWh pour le vendre à 2,9cts le KWh.

Contrairement aux autres sources d'énergies, l'éolien et le solaire sont peu prévisibles et non maitrisables, ce qui n'est pas le cas de l'hydrolien au fil de l'eau qui ne nécessite pas ou peu d'investissement lourds. **10 hydroliennes de 80KW tournant 24/24 , 365 jours par an fournissent plus d'électricité (7,1 GWh) qu'une éolienne de 3,3 MW dont le facteur de charge est de 23,4% (6,7 GWh)**

Quant à la géothermie, [les calculs montrent](#) que la mise en exploitation géothermique de 3 % de la surface de l'Alsace pourrait assurer une production électrique équivalente à celle d'une dizaine de centrales nucléaires pendant plusieurs décennies. Et ceci sans aucune pollution.

Merci d'y réfléchir et de ce que vous ferez pour le bien de la Nation

Nous vous prions d'agr er, Monsieur Alain Bocquet d put  du Nord, l'expression de notre respectueuse consid ration

Gilles Forhan

06.43.80.15.87

Secr taire APPGE-Comiac-Calviac-Lamativie

<http://appge-comiac.e-monsite.com/>

mel : appge-comiac@laposte.net



se d sinscrire: [Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)